

VILLE DE VETHEUIL  
**Délibération 2024-66**

LE VENDREDI 20 DECEMBRE DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO. M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSE, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD.

**SECRETAIRE** : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

nombre de conseillers :  
en exercice : 14  
présents : 12  
votants : 14  
quorum : 8

**PROCURATIONS** :

M. Philippe BEUGNON donne procuration à M. Olivier ROUCHE  
M. Thierry GARDIE donne procuration à Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

Afin de corriger une erreur de plume, de régulariser des écritures liées à la TVA et permettre de verser la subvention de l'Agence de l'Eau aux administrés ayant effectué les travaux de raccordement d'assainissement il est nécessaire de procéder à des virement de crédits d'une ligne à une autre

Dépenses d'Exploitation et d'investissement

- Compte D 001	+ 0,20 €
- Compte D 2313	- 0,20 €
- Compte R 2313/41	+ 77 838,26 €
- Compte D 2762/041	+77 838,26 €
- Compte R 74	+ 22 821,00 €
- Compte D 6743	+ 22 821,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les décisions modificatives telles que présentées.

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance  
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le :

Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :

Publié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai

de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.